



Mairie de JAVERDAT

Le Messenger
Le Messenger

de L'Oncre



BULLETIN MUNICIPAL N°45 DECEMBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Encore une année qui s'achève parsemée de joies et de peines ; toutefois, la vie communale se poursuit dans un contexte général plutôt morose.

Il nous appartient donc de continuer notre route en saisissant toutes les situations susceptibles de générer du bonheur et de la joie partagés par le plus grand nombre. Ainsi, avant de vous présenter les travaux de votre assemblée municipale, je me permets de débiter mon propos en revenant sur deux moments heureux :

- le repas offert par le CCAS, réunissant une cinquantaine de convives lors duquel nos chanteurs préférés, accompagnés par Alain et Andrée, nous a permis de vivre un pur moment de bonheur
- la petite fête « en toute intimité » en l'honneur du centenaire de notre fidèle amie Denise Lamige qui a permis de rendre hommage à sa bonté et à sa gentillesse en présence de sa famille et de ses amis.

Ces deux « événements », par ce qu'ils représentent en matière d'échanges et de convivialité, illustrent que des moments simples, chaleureux restent une belle manière de bien vivre ensemble. Merci à tous les convives d'avoir accepté l'invitation des élus, car sans eux, rien ne serait possible.

Pour parler maintenant de travail, ce numéro du messenger me permet de faire un point sur :

- Les affaires financières, en termes de contributions communales, de dotations et de subventions pour assurer la prise en charge de 2 principaux projets, la réhabilitation du réseau d'eau et la réalisation de l'aire multisports,
- Les affaires générales et les travaux, notamment l'abattage des sapins et la réparation d'une partie de la voirie au cimetière, la poursuite des travaux d'amélioration à l'ancienne école,
- Et des projets à l'étude, entre autres, l'aménagement du logement de la poste et la perspective d'installation d'un chauffage dans l'église, auxquels s'ajoutera la réflexion d'aménagement du centre bourg déjà évoquée et qui va se poursuivre en 2015.

Je vous laisse donc prendre connaissance des informations traduisant la vie de notre commune et vous présente, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour la nouvelle année.

Annie DARDILHAC

Invitation: le maire et le conseil municipal invitent la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu le mercredi 7 janvier à 18h30 à la salle polyvalente



Le Comité de rédaction : Benoît Brulin, Annie Dardilhac, Josette Vallat, Josette Théolet, Christian Vigneron

ETAT CIVIL

Naissances

7 juillet : Timéo ROBLIN - Rouffignac
28 juillet : Enzo, Clément GRAPY - Place de l'église
28 juillet : Nabil, Yanis CHOUCHE - Lot. des Vignauds
Félicitations aux heureux parents

Mariages

12 juillet : LACROIX Sébastien et GAUCHON Laetitia
12 juillet : ROCHE Didier et CHION Carine
30 août : MOUVEROUX Jean Pierre et VIGNAUD
Martine
Félicitations au nouveau couple

Décès

30 juillet : GRIMAUD Pierre – Les Herses
2 août : LACROIX née TEILLET Marguerite –
Rouffignac
19 septembre : FRUGIER Henri, Gustave - La Perrière
1 octobre : FOUGERAT Gérard, Jean – Le Puits de Bost
26 décembre : MORICHON née PENICHON Huguette,
Le chêne vert.
Le conseil municipal présente aux familles ses sincères
condoléances.

INFORMATIONS DIVERSES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Tél: 05 55 03 10 56 Fax: 05 55 03 21 69
Courrier électronique : mairiedejaverdat@wanadoo.fr
Site internet : WWW.javerdat.fr
Heures d'ouverture:
LUNDI 9H à 12H
MARDI 9H à 12H et de 14H à 17H
MERCREDI 10 H à 12 H: présence d'un élu
JEUDI 9 H à 12 H et 14 H à 17 H
VENDREDI 9 H à 12 H
SAMEDI 9 H à 12 H .Permanences des élus

PERMANENCE DU MAIRE

Le Mercredi et Samedi matin sur rendez-vous

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès
leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.
Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN.et Martine
LABROCHERIE
☎ : 06 89 52 92 71

COMMUNAUTE DE COMMUNES « VIENNE- GLANE »

1, av Voltaire 87200 Saint Junien ☎ 05 55 02 14 60
Site : WWW.cc-vienneglane.fr

DECHETTERIE DE SAINT JUNIEN

Elle est accessible à tous les administrés de la
Communauté de Communes « Vienne-Glane » sur

présentation de leur badge. (demande à faire auprès du
service des ordures ménagères)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS.

- Le bourg: 2^{ème} jeudi de chaque mois
- circuit N° 1 : 3^{ème} mardi des mois impairs (janvier, mars,
mai, juillet, septembre, novembre)
- circuit N° 5 : (village de Rebeyrat seulement), 4^{ème}
mardi des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre,
décembre).

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Elle a lieu : le LUNDI : circuit N°1 (toute la
commune sauf Rebeyrat)
Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

A la Maison du départementale, pôle petit enfance. 2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien, vous pouvez contacter :

ASSISTANTE SOCIALE

Madame TUYERAS Sylvie Tél.: 05 55 43 06 06

PUERICULTRICE.

Madame GAMAURY Evelyne Tel: 05 55 71 99 83

REFERENTE AUTONOMIE

Madame DEFAYE Laetitia Tél: 05 55 71 99 83

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9 à 12 heures
dans les locaux de l'ancienne école.

Responsable : Melle RENAULT Christelle

Tél : 05 55 79 71 26

POINTS « INFO FAMILLES »

Ils ont pour mission:

D'accueillir et d'informer les familles dans les
domaines suivants:

De les orienter vers les services adaptés à leurs
besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place
Auguste Roche, Tél. :05 55 43 06 80

CONCILIATEUR DE JUSTICE.

Mr Clarisse ROUGIER reçoit le deuxième vendredi de
chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à
11h30.

Tel : 06 25 69 37 53

ECOLE :

3 Rue de l'Ecole

Tel : 05 55 33 19 90

GARDERIE.

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi: Matin: 7h 15 à 9 h et
soir : 16 h30 à 18h 30.

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche.

Tél : 05 55 03 21 00

N° portable: 06 30 25 11 91

SALLE POLYVALENTE

Tel : 05 55 03 26 98

Affaires financières

• **Actualisation des tarifs scolaires**

Les tarifs validés par l'assemblée municipale pour application au 01.09.2014 sont les suivants :

⇒ Cantine : 1,82 €

• **Urbanisme : fixation de la taxe d'aménagement**

En application de la réglementation en date du 1^{er} mars 2011, visant la fixation de la taxe d'aménagement en matière d'urbanisme, l'assemblée municipale a voté le taux minimal de 1%. Son application concerne notamment les permis de construire, d'aménager, les permis modificatifs ou les déclarations préalables, pour les constructions neuves ou sur des bâtiments existants,

• **Dotation de compensation 2014**

Compte tenu des transferts de compétences vers la Communauté de Communes Vienne Glane, (voirie, zone artisanale, intervention musique en milieu scolaire,...), la valorisation des charges objet de transfert budgétaire de la commune vers la CDCVG étant supérieure au montant défini; au nom de la solidarité à l'égard des petites communes, le différentiel qui est d'un montant de 22 792 € n'est pas sollicité par la CDCVG ; il est intégré au budget de la commune au titre de dotation de compensation.

• **Pacte financier avec le Communauté de Communes Vienne Glane (CDCVG)**

Dans le cadre de la solidarité intercommunale, sur la base des décisions antérieures liées au pacte financier relatif au Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), maintenant supprimée suite à la réforme de la taxe professionnelle, les communes bénéficient, par décision du conseil communautaire, de compensation dans les mêmes conditions qu'avant la réforme. Ainsi, le pacte financier a été conforté par une dotation pour la commune de Javerdat à hauteur de 46 237 €.

• **Financement du projet Eau/Assainissement
Projet de travaux de réhabilitation du réseau d'eau**

La démarche concernant ce projet s'est poursuivie sur le second semestre 2014 pour préparer la réhabilitation et la modernisation du réseau d'eau dont le descriptif a été diffusé lors du dernier numéro du messenger.

Après un premier semestre consacré à la préparation du marché de travaux, la consultation des entreprises a eu lieu sur la période de l'été et la commission d'appel d'offres a retenu fin septembre les entreprises. Les travaux ont débuté le 12 décembre dernier.

Les évaluations financières après validation des entreprises s'élèvent, pour :

- le lot 1 relatif au renforcement et à la réhabilitation des canalisations à 586 229 € HT, incluant une partie ferme et une tranche conditionnelle,
- le lot 2, qui concerne la mise en place d'une station de minéralisation à pré cassis, à 199 310 € HT.

En matière de subventions,

Pour rappel, l'évaluation qualitative a d'ores et déjà été validée par les partenaires dans une perspective de subventionnement global, Etat, Conseil Général, Agence de l'Eau Loire Bretagne, en vue d'obtenir environ 80% de subvention au regard du coût total des travaux.

Ainsi, la notification des services de l'état dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est d'ores et déjà attribuée à hauteur de 51 300 € pour la tranche ferme de travaux. Concernant le conseil général, outre l'engagement d'être à nos côtés à hauteur de 30 à 35 %, en complémentarité avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) pour 30 à 50 % selon les opérations, une première tranche a été attribuée à hauteur de 19 950 €, la seconde, ainsi que celle de l'AELB, sont en attente de notification.

- **Reversement de subvention au SIPES**

Dans le cadre de l'application du projet éducatif territorial (PEDT) en lien avec l'application de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013-2014, la commune a été destinataire du fonds d'amorçage prévu par l'état ; ainsi, le budget communal a été crédité de 3 650 €. Du fait de la place du SIPES qui assure la définition, le suivi et le financement des actions du PEDT, le conseil municipal a voté le transfert de ce fonds au budget du SIPES.

- **Reversement de la subvention de la CDCVG au SIPES**

Compte tenu de la compétence de la CDCVG qui se traduit par l'entretien et la gestion de l'ALSH de Chaillac Sur Vienne, les communes qui gèrent en direct un ALSH se voient attribuer une subvention de fonctionnement en compensation de la dépense réalisée pour assurer la gestion de l'ALSH de Chaillac.

Ainsi, au regard de la dépense réalisée par la commune de Javerdat en 2013 pour assurer le fonctionnement de l'accueil de loisirs via le SIPES, la commune de Javerdat a reçu de la CDCVG la somme de 19 039,68 € ; ce montant a été reversé en totalité au SIPES.

Affaires sociales

- **Les relations scolaires**

Dans le cadre de **la préparation de la rentrée des classes, les consignes de sécurité** en matière de circulation autour de l'école (cars, voitures piétons), **la cantine** avec son plan de menu conforme à la réglementation en matière d'équilibre alimentaire et **l'organisation de la garderie** ont été validés par l'assemblée municipale pour mise en œuvre à la rentrée.

RPI JAVERDAT – CIEUX

Une nouvelle année scolaire a commencé le mardi 2 Septembre 2014.

LE RPI JAVERDAT-CIEUX a accueilli 169 enfants répartis. La répartition est la suivante :

L'école de JAVERDAT accueille 73 élèves répartis dans 3 classes.

- Classe de Madame HOBON Aude occupée par 26 enfants : 9 CE1 et 17 CE2.
- Classe de Madame CERCLET Carole occupée par 22 enfants de CM1.
- Classe de Madame METHADIER Emilie occupée par 25 enfants : 6 CM1 et 19 CM2.

La direction est assurée par Madame METHADIER Emilie.

Bienvenue à Madame HOBON Aude qui a rejoint notre équipe pédagogique.

L'école de CIEUX accueille 96 élèves répartis en 4 classes.

- classe de Madame CAVAN occupée par 23 élèves : 1 TPS, 13 PS et 9 GS.
- classe de Madame CALVET occupée par 25 élèves : 7 PS et 18 MS
- classe de Madame BRUN- GENESTE occupée par 24 élèves : 12 GS et 12 CP
- classe de Monsieur THEILLET occupée par 24 élèves : 12 CP et 12 CE1

La direction est assurée par Monsieur THEILLET Philippe.



Message

Pour confirmer mon propos d'introduction de ce numéro du messenger, les enfants des écoles ont croisé sur leur route des personnes très généreuses que sont Nelly et Hubert MERIGOT, habitants et gestionnaires d'entreprise de Javerdat. Par un don d'un montant de 3 000 €, réparti à part égale, entre les 2 écoles du RPI, Cieux et Javerdat, aux coopératives respectives, ils contribueront à la prise en charge d'activités éducatives et culturelles pour le plus grand plaisir des enfants.

Les enseignants, les parents et les enfants se joignent à l'équipe municipale pour les remercier chaleureusement.



- **Partenariat avec le cabinet vétérinaire d'Oradour Sur Glane**

Afin de faire face aux situations générées par les animaux d'espèces domestiques égarés, blessés ou accidentés sur la voie publique, il a été validé une convention avec le cabinet vétérinaire d'Oradour sur Glane afin d'encadrer l'organisation du ramassage et des soins éventuels requis par les animaux.

- **Vente de parcelle**

Afin de répondre à une demande d'aménagement d'un propriétaire riverain au niveau de la zone de proximité de l'espace communal de la zone artisanale, l'assemblée municipale a validé le principe de vente d'une surface de 450 m² au prix de 15 € le m²; les frais de bornage et de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

- **Révision carte communale**

La démarche de révision a pris du retard d'une part suite à une interruption lors des élections municipales et d'autre part, du fait d'une évolution réglementaire complexifiant et allongeant la démarche. Ce dernier point a nécessité de réajuster la méthode de travail. C'est le service économie de la CDCVG qui pilote la démarche en collaboration avec des élus référents (ce service intervient dans le cadre d'une mise à disposition de ses 2 agents par voie de convention).

Le rapport de synthèse des éléments constitutifs de la démarche de révision de la carte communale est en cours d'élaboration sur la base de l'ensemble des demandes pour une présentation aux Personnalités Publiques Associées - PPA - (Conseil Général, Chambre d'agriculture, CAUE, Etat) la seconde quinzaine de février 2015.

Après réajustements et avis des PPA, l'étape préalable à la réalisation de l'enquête publique pourra être engagée. La décision finale est envisagée pour le début de l'été 2015.

Equipements et travaux

- **Abattage et traitement des sapins du cimetière**

Suite à la décision de l'assemblée municipale concernant les sapins du cimetière, les travaux comprenant l'abattage, le bûcheronnage, le broyage et l'évacuation des 33 sapins, ont été effectués début novembre par l'entreprise AGRICULTURE EPANDAGES pour un montant de 8 274 € TTC.

- **Travaux en régie**

Durant la période d'été, les employés communaux ont procédé à la réfection du couloir de l'ancienne école intégrant l'installation électrique, la pose de Placoplatre et enfin de carrelage autour des lave-mains. Il reste à réaliser les travaux de finitions et la mise en peinture pour 2015.

- **Aire multisports**

Après mise en concurrence, ce sont les entreprises SARL PINAUD et AGORESPACE qui ont été retenues pour réaliser la plateforme pour la première et l'aménagement de l'aire pour la seconde. Les travaux ont été réalisés la semaine du 12 décembre 2014 avec les finitions qui prévues dans les semaines à venir.

Le montant de l'opération s'élève à 52 860 € HT répartis comme suit:

- terrassement/plateforme: 13 350 € HT
- fourniture/pose aire multisports: 39 518 € HT

Pour mémoire, le niveau des subventions permettant le financement de ce projet est le suivant :

Etat (DETR)	: 10 572 €
Conseil général	: 15 858 €
CDCVG :	: 2 160,46 €

Soit au total, 28 532 € (54 %) ; le reste étant à la charge du budget de la commune.

- **Réparation d'une portion de la voirie du cimetière**

Du fait de la dégradation d'une partie de la voirie suite aux intempéries à répétition de fin 2013 et 2014, il a été procédé aux réparations qui s'imposaient. Les travaux ont été réalisés fin octobre et début novembre par la SARL PINAUD, pour un montant HT de 5 241,20 €.

Cette opération a bénéficié d'une aide du Conseil général, dans le cadre d'un complément attribué en fin d'année 2014, à hauteur de 2 102 € soit 40 % de la dépense.

- **Projet d'installation d'un chauffage à l'église**

Dans la perspective de mettre en place un chauffage dans l'église, une démarche de consultation d'entreprises a été lancée. Il s'agit d'évaluer sa faisabilité dans un cadre d'un partenariat avec l'association Saint Blaise et la paroisse Saint Amand.

- **Projet de remise en état du logement de la poste**

Le projet d'aménagement du logement de la poste a été finalisé avec la collaboration de l'agence du conseil général, l'Agence TECHnique 87 (ATEC 87).

Le plan de financement a été élaboré et a obtenu l'accord des services de l'état (DDT) pour élarger, dans le cadre du programme HABITAT, à la Prime à l'Amélioration des Logements à Utilisation Locative et à Occupation Sociale (PALULOS) et ouvrant droit à la TVA à 5,5 %. Outre le recrutement d'un assistant à maître d'ouvrage (pour un montant de 2 020 € validé par l'assemblée municipale), visant l'accompagnement de la commune et la préparation du marché de recrutement d'un maître d'œuvre, le chiffrage prévisionnel des travaux, sur la base du projet de restructuration, le montant prévisionnel des travaux a été évalué à 90 000 € HT. Les frais de maîtrise d'œuvre (10 % du montant des travaux), d'assistance technique et de sécurité (5 %) et une part d'imprévus (5 %) portent l'évaluation globale du projet à 110 000 €. Le plan de financement prévisionnel intègre une subvention du conseil général (6000 €) de la région (4500 €), de l'état (1 € et un prêt à un taux de 1,90 € sur 25 ans).

- **Projet d'aménagement à l'ancienne école**

Afin de poursuivre les aménagements au service des associations, un projet d'installation de placards dans une des salles du bas a été validé par l'assemblée municipale. Les travaux ont été attribués à l'entreprise DMV pour un montant de 3005 HT. Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif de traitement d'air a été programmée pour le début de l'année 2015.

Par ailleurs, en application du diagnostic énergie effectué par le SEHV, une réflexion est en cours pour finaliser les travaux d'isolation dans les locaux de l'ancienne école et de la mairie pour une prise de décision en début 2015.

REPAS CCAS

Le repas organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale) a eu lieu le 7 décembre 2014.

40 personnes, accompagnées des élus, ont répondu favorablement à l'invitation à ce repas et ont pris place autour des tables pour déguster un délicieux repas préparé par Béatrice et Odette et servi par Sophie, Prescilla et Nathalie.

Entre deux dégustations, on a chanté et dansé. Alain et Andrée ont assuré l'animation, l'un à l'accordéon, l'autre au micro, sans oublier de faire participer les invités qui ont poussé leur chanson, repris des refrains ... et dansé avec entrain.

C'est dans cette ambiance très chaleureuse que l'après-midi s'est écoulée.

Les autres bénéficiaires se sont vu attribuer un coffret gastronomique.

C'est dans une ambiance chaleureuse et détendue que cette après-midi s'est écoulée



DON

L'association L'Arbre et l'Abeille a fait un don de 100 € au bénéfice de nos aînés ; c'est le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale qui en a été destinataire.

Merci aux généreux donateurs,

Cérémonie du centenaire de Madame Denise LAMIGE

Née le 24 décembre 1914 à Oradour sur Glane, au lieu-dit le « Mas Ferrat », Mme Lamige s'est mariée à Javerdat en 1938 où elle s'est définitivement installée.

Voilà donc 76 ans que Denise Lamige vit dans notre commune, entourée de Pierre son fils et de François son petit-fils.

C'est entourée de sa famille et de ses amis que nous avons organisé, le samedi 6 décembre, une petite manifestation pour l'honorer et la remercier pour tout ce qu'elle a apporté à la commune.

Encore merci à Pierre de nous avoir permis de partager ce bon moment.



INFORMATIONS

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Alors que l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts (de jardin, de tonte et de taille) était jusqu'alors autorisé en certaines périodes de l'année, notamment à l'automne, **il est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département.**

À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Mise à jour le 15.11.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Règle générale

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égavage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée, pour la commune, par la communauté de communes de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



Pour rappel

En cas de difficultés pour vous rendre à la déchetterie, la collecte des déchets verts peut être assurée à votre demande à votre domicile. **Le jour fixé pour Javerdat est le mercredi.** En cas de besoin, il suffit de vous inscrire, 48h avant la collecte, auprès du service de collecte des Ordures ménagères de la Communauté de communes Vienne Glane ; Tél. : 05-55-71-78-78. Il est à noter que ce service est payant.

Pour tout renseignement se connecter à www.cc-vienneglane.fr ou appeler le 05.55.71.78.78

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AICARPA

L'AICARPA (St Junien) vous informe que les ateliers mémoire ont repris sur Oradour Sur Glane et Saint Junien.

A Oradour Sur Glane, animés par Raymonde Malamas et Lucie Ménard, ils sont ouverts à tous les retraités pour stimuler votre mémoire et faire des rencontres en toute convivialité.

Les ateliers mémoire ont lieu tous les lundis de 14h30 à 15h30, salle Saint Maur.

Cotisation : 10 € pour l'année ; les 2 premières séances sont offertes.

A Saint Junien, animés par Bernadette Mazières et Michèle Valade, ils ont lieu le lundi après midi de 14h30 à 15h30.

Les Jeunes d'Antan

Comme prévu notre repas d'été du 8 juillet, préparé par M. BENETREAU, a réuni 51 convives – adhérents et non adhérents – qui désiraient nous rejoindre pour partager cette belle journée qui fut un moment d'échanges, de partage, animé par des chansons, danses, et histoires drôles.

Le 12 octobre la salle polyvalente faisait le plein pour notre LOTO, avec de nombreux lots, une bonne participation et un bon résultat.

Le 13 novembre, nous nous retrouvions au restaurant des cinq routes à Veyrac pour le repas d'automne avec 52 participants. A l'issue de ce repas, M. BEAU, Président du Club d'Oradour, nous invitait à finir l'après-midi à la salle St Maur d'Oradour pour taper la belote et partager le verre de l'amitié avec les adhérents de son Club, réunit ce jour-là.

Le 6 janvier nous partagerons la traditionnelle galette des rois au cours de la réunion mensuelle, (les réunions ont lieu tous les 1er mardis du mois aux anciennes écoles pour taper la belote et autres jeux de société).

Le 3 février se tiendra l'assemblée générale avec la dégustation de crêpes.

Malheureusement notre club ne rajeunit pas, aussi nous invitons vivement tous les retraités à nous rejoindre pour de bons moments de convivialité.

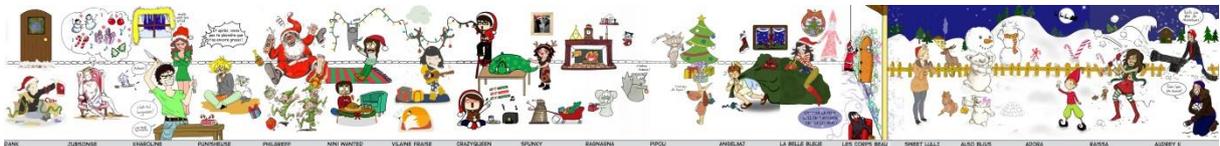
Vous pouvez nous contacter au : 05 55 03 10 97

Ou : 06 40 05 79 70

Le Bureau



LE COMITE DES FETES



Le comité des fêtes a organisé le concours de pétanque le 3 août 2014. Malgré le mauvais temps, les joueurs étaient au rendez-vous et tout s'est bien déroulé, dans la bonne humeur et la convivialité.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 13 février 2015 à 20h à l'ancienne école. Nous sommes à la recherche de bénévoles ; venez nombreux avec toutes vos idées nouvelles.

Animations 2015 du comité des fêtes

- Le concours de belote, **Samedi 14 mars 2015 à 20heures**, salle polyvalente
- La fête du village, **samedi 20 et dimanche 21 juin 2015** avec de nombreuses animations, son feu d'artifice et son vide grenier
- Le marché de producteurs **le samedi 18 Juillet à partir de 17 heures**
- Le concours de pétanque, **le dimanche 2 août 2015**
- Un concours de belote, **le dimanche 22 novembre à 14 heures**. Nous espérons la présence de tous pour ces nombreuses activités, la convivialité et la bonne humeur étant toujours au Rendez-vous.

Alors à bientôt !

PS : Petit rappel : LOCATION DE MATERIEL : Le comité des fêtes loue son chapiteau et autres matériels ; pour tous renseignements, appeler au 06 29 32 07 06 et laisser un message avec vos coordonnées.



L'arbre et l'abeille

L'association l'arbre et l'abeille tiendra son assemblée générale le 14 février 2015, celle-ci sera suivi d'un repas. L'année apicole s'est achevée avec un bilan positif. Les cours d'apiculture ont été suivis par une quinzaine de personnes.

Le rucher municipal est aujourd'hui constitué de 8 ruches, 2 ruches tronc seront mises en place prochainement.

Le miel de cette année est de

bonne qualité, il a fait l'objet d'une analyse spécifique, analyse confirmant sa composition.

- Châtaigniers, trèfles, ronces.
- Couleur ambrée de qualité correcte.
- Qualité de filtrage excellente.
- Pas de métaux lourds.

Une partie de la récolte mise en pots par l'association a été remis à la mairie, ainsi qu'un chèque issu du produit de la vente.

Une équipe de bénévoles de l'association assure le suivi, l'entretien du rucher et participe à l'encadrement des cours. Cette équipe organise des visites pour les écoles, des randonnées sur le site de la Valette, des conférences et expositions, des projections de film, etc...

Un stage de greffage aura lieu mi-avril avec pour thème « le châtaignier ». Des informations complémentaires seront faites par la presse.

L'association poursuit sa participation à la radio locale RCF.

De nombreux rendez-vous sont prévus en 2015 notamment :

- Fête de pierre o bois à Cieux
- Fête des fleurs à Saint Junien
- Fête du printemps à Oradour s/Glane

Le partenariat avec la mairie de Saint Junien se poursuivra en 2015.

Pour les personnes intéressées par l'approche et la découverte de l'apiculture, la reprise des cours aura lieu le 14 mars 2015 avec un programme de 40 heures réparties sur 10 journées ou ½ journées.

Pour les inscriptions contacter Christian Vigneron au 06.81.08.17.31

Plus d'info sur le site de l'association : ww.arbre-abeille-javerdat.fr



SAINT BLAISE

L'Association Saint-Blaise tiendra son Assemblée Générale **le mardi 3 février 2015 à 20h00 à l'ancienne école.**

Nous espérons une forte participation à cette Assemblée Générale, en effet, les Ostensions Limousines auront lieu en 2016 et plus particulièrement celles de Javerdat

le jeudi 5 mai 2016, jour de l'ascension.

Les Ostensions Limousines sont désormais inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (voir l'article ci-joint). Elles sont autant une rencontre religieuse que culturelle et sont donc l'affaire de chacun :

● 100 à 150 personnes seront nécessaires pour assurer le défilé de la procession de Javerdat : enfants, adolescents et adultes. Nous avons besoin de tous... mobilisons nous pour rendre nos Ostensions les plus belles possibles, rendons honneur à notre inscription sur la liste de L'UNESCO.

● des « petites mains » seront nécessaires pour fabriquer des roses, des banderoles, des décorations... Nous prévoyons de nous rencontrer une fois par semaine pour toutes ces fabrications à partir de **septembre 2015**. Là aussi nous avons besoin de beaucoup de monde.

● des têtes de sapins seront nécessaires pour décorer le bourg et le parcours. Toutes personnes susceptibles de nous en procurer peuvent nous contacter. Là aussi nous avons besoin de beaucoup de sapins, mais aussi de beaucoup de main-d'œuvre pour les installer !

Pour les nouveaux habitants, pour tous ceux qui ne connaîtraient pas encore les Ostensions et bien sûr pour tous les autres, n'hésitez pas venez à l'Assemblée générale.

Le **dimanche 1^{er} février 2015 à 10h30** aura lieu la messe de la Saint-Blaise à l'Eglise de Javerdat, là aussi, venez nombreux.

Vous pouvez nous contacter :

Le président, M. Michel Mérigot 05-55-03-13-25 ou 06-09-37-40-79

La vice présidente, Mme Chantal Pimpin 05-55-03-11-14

Les secrétaires, Mme Patricia Mavaleix 05-55-03-13-33

Mme Nelly Mérigot 06-80-44-04-04

Mme Lucette Biossac 05-55-03-13-43

Les trésorières, Mme Nicole Pimpin 05-55-71-10-35

Mme Nicole Rateau 05-55-03-17-86

Alors, à bientôt pour tous nos rendez-vous.

Le bureau.

PRES DE CHEZ VOUS

JAVERDAT JEUNESSE
SALLE DES ASSOCIATIONS



2 SEANCES

TOUT PUBLIC
SENIORS

Mardi 20h30 à 21h30

Vendredi 10h30 à 11h30

Quoi de Neuf pour le club de gym volontaire de Javerdat???

Notre assemblée générale s'est tenue le 9 septembre et a entériné les comptes bien sûr, mais également un petit changement.

En effet, depuis la rentrée, les séances **séniors** ont toujours lieu salle des associations mais le **vendredi matin de 10h30 à 11h30** (pas de changement pour le mardi soir).

Notre animatrice Delphine a donné le jour à un magnifique Paul, né le 15 septembre à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pascale, sa remplaçante, nous encadrera donc jusqu'au retour de Delphine prévu début Janvier 2015.

Autre nouveauté, nous avons déjà décidé de la date du repas de fin d'année et de celle de notre AG.

Repas de fin d'année, le mardi 30 juin, AG le mardi 8 septembre.

Et ça, on savait que ça vous étonnerait !!

D'ici là, l'ensemble du bureau vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, profitez bien, puis

venez nous rejoindre pour effacer certain signe de « profit », les deux premières séances sont gratuites!

Les Inscriptions se font sur place le mardi et le vendredi lors des séances de gymnastique, n'hésitez pas, tout le monde a sa place !

Le Bureau



FAMILLES RURALES DE JAVERDAT 2015

DE JAVERDAT

2015

L'association Familles Rurales de Javerdat, vous propose différentes activités pour 2015.

Tout d'abord l'assemblée générale qui aura lieu le 6 février 2015. Une occasion de venir nous découvrir. Quelques activités sont

déjà programmées :

-11 Avril 2015 : chasse à l'œuf pour pâques à Bussières Galant avec Pic Nic en familles et amies et vélo rail.

-Date à venir: jeux parents enfants avec la ludothèque de Limoges et la participation du centre de loisirs de Javerdat (gratuit)

-Juin : Participation au vide grenier de Javerdat.

-11 juillet 2015 sortie en car au Puy Du Fou avec la Cinéscène.

-Vide Dressing avec la participation de Familles Rurales de Saillat et Saint Junien.

Des soirées débat avec intervention de professionnels (ex : comprendre les ados etc....) thème et date à venir (gratuit).

-fin Août barbecue adhérents.

-10 octobre après midi vdi (bijoux, party lite, it's works, Tupperware etc.....)

-novembre soirée repas bowling.

La carte d'adhésion pour avoir les activités a prix réduits : 24.50 euro POUR LA familles.

Venez passer des moments en familles, enfants parents grands parents amies.

Pour tous renseignements contacter la présidente Stéphanie Coudert 0650866584 ou fanycoudert@gmail.com



LES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants de Javerdat, ACPG – CATM (anciens combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc)

Depuis la parution de notre dernier article dans le bulletin de la commune, nous avons assisté et travaillé en Congrès départemental de la Haute Vienne pour 2014 qui a eu lieu à Saint Auvent, le samedi 18 mai; nous étions 136 participants.

Vous savez que la section Javerdat est regroupée avec Cieux et Oradour sur Glane. Notre effectif total est de 32 personnes réparti comme suit : Cieux : 6 dont 4 veuves et 2 AC, Oradour S/Glane : 9 dont 2 sympathisants, 3 veuves et 4AC, Javerdat : 1 sympathisant, 6 veuves, 9 AC, 1 opex (opérations extérieures).

Ces trois sections sont très actives ; à cet effet, au comité directeur départemental, sur un effectif de 20 personnes, nous sommes 4 représentants de ce comité, à savoir : Robert HEBRAS, André DUCHARLET, William VERDUGIER, Alfred MAHE.

Comme vous pouvez le penser, les effectifs de nos 3 sections ainsi qu'au niveau national, sont d'un âge certain. Pour l'Algérie, la dernière classe qui est arrivée avant la déclaration de l'indépendance le 2 juillet 1962 est la classe 61/B. Ce sont des appelés qui sont nés en 1941, sans parler des sursitaires. Donc actuellement, ce sont des adhérents qui ont 73 ans pour les plus jeunes. La loi biologique étant inéluctable, pratiquement tous les ans, nos effectifs diminuent. Et nous sommes confrontés à la maladie, au vieillissement de nos artères. Aussi, nous faisons appel aux plus jeunes pour porter les drapeaux et lire les messages des commémorations pour commencer à prendre la relève. Le temps passe vite et le devoir de mémoire est indispensable. Nous insistons car c'est à notre génération de passer le témoin avec toutes les informations que nous connaissons. Sympathisantes, sympathisants, nous vous attendons, à bientôt.

RAPPEL

Plusieurs personnes de notre section, n'ayant pu assister à la cérémonie du 8 mai (69^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945), nous ont réclamés un résumé de ce qui a été dit à cette commémoration. En voici le contenu ci-après:

En ce jour du 8 mai 2014 et au nom de la section ACPG – CATM de Javerdat, je me suis permis de faire un préambule avant la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre)

En effet, aujourd'hui nous allons inaugurer le nouveau drapeau de la commune de Javerdat, des anciens combattants et prisonniers de guerre de 1939/1945, qui ont participé aux combats d'Algérie, Tunisie, Maroc (sans oublier, l'Indochine et maintenant les OPEX (opérations extérieures à la France), Malheureusement, malgré nos espérances de paix, les conflits militaires sont toujours là.

Ce matin, nous tenons à remercier, notre président d'honneur Henri Frugier, qui depuis années voulait changer le drapeau utilisé auparavant pour les commémorations.

Ce drapeau qui avait été offert à la commune en 1945 par les prisonniers de guerre de 1939/1945 de Javerdat. Celui-ci, aura l'an prochain 70 ans ; actuellement, il se trouve dans un état de fatigue légitime et surtout victime d'une décoloration évidente. Néanmoins, il restera à la mairie et sera bien sur préservé.

Après la présidence active d'Henri à la tête des ACPG-CATM de la commune de Javerdat et également au niveau départemental, de la Haute Vienne, au passage de témoins, il nous a laissé une trésorerie très saine. Le bureau actuel, William, Jean Pierre, Alfred, malgré la diminution des effectifs, a continué dans ce sens.

Aussi et afin de laisser une image solidaire et fraternelle de notre jeunesse, comme les ACPG de 39/45 qui nous ont montrés l'exemple, avec l'accord des membres de notre section nous offrons ce drapeau à notre commune.

La bénédiction du nouveau drapeau a eu lieu le samedi 3 mai 2014 en l'église d'Oradour S/Glane à la messe de 18h 30. Bénédiction faite par le père Jean Michel Bonnin de la paroisse de Saint Amand de Saint Junien.

Nous ne pouvons pas terminer cette inauguration sans honorer la mémoire d'un jeune appelé

du contingent de la commune mort pour la France, le jeudi 26 juillet 1956, sur le sol Algérien à l'âge de 24 ans. Je parle d'Aimé-Claude GAUTHIER, un garçon de notre génération. Aujourd'hui nous avons sa sœur, Madame PEYROUX, qui est parmi nous et grâce à son témoignage, je peux vous résumer les cinq derniers jours de sa vie ; ainsi, il faut savoir qu'Aimé Claude, a été rappelé pour aller en Algérie. Le dimanche 22 juillet 1956, sa famille l'accompagnait à la gare de Limoges pour rejoindre Marseille. Le lundi 23 juillet, départ de Marseille en bateau pour Alger où il arrive dans la journée du mardi 24. Regroupement et transport par camion vers son nouveau casernement le mercredi 25 et le lendemain 26, sa famille était prévenue de son décès. Une pensée également pour le parrain d'Aimé-Claude, nous parlons d'Adrien REYNAUD, mort pour la France, à l'âge de 24 ans en Allemagne.

Ces 2 combattants ont leurs noms gravés sur le monument aux morts de Javerdat.

Et, pour honorer tous nos morts des différents conflits, et avant de nous quitter, je vous demande un grand moment de recueillement.

Merci à toutes et tous de votre présence et de votre attention.

Le bureau de la section de Javerdat

Hommage à notre ancien président communal et départemental des ACPG – CATM

HENRI FRUGIER décédé le vendredi 19 septembre à Saint Junien.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 22 septembre à Javerdat.

En te rendant hommage mon cher Henri, je voudrais saluer ton épouse Josette qui a son tour connaît le vide du dernier départ.

L'association des A.C.P.G.-CATM, vous salue, ainsi que votre famille, et vous accompagne en ces douloureux moments.

A la demande de notre président départemental, Gérard POREAU, ici présent, je voudrais retracer quelques moments de ta carrière.

Né le 23 décembre 1933 à Videix, tu es charpentier jusqu'à ton service militaire en Allemagne.

Engagé en 1954, tu poursuis une carrière militaire exemplaire, rigoureux, précis, le verbe ferme avec juste une petite pointe d'humour qui adoucissait le commandement inné d'un chef (avec ce coup de menton volontaire pour affirmer tes convictions) Tu as fait ta carrière dans la cavalerie avec un passage au spahi.

Tu feras 2 séjours en Algérie, et tu seras blessé en février 59

Fin 1960, retour en Allemagne jusqu'en 1970

1970 à 1974 : Provins

1974 à 1981 : Retour en Allemagne

1981 à 1984 : Saumur

1984 à 1987 : En Allemagne à nouveau

1987 : Fin de carrière avec le grade de Lieutenant- Colonel et retour à Javerdat pour la retraite après 33 ans de service dans l'armée française.

1988 : Entrée aux ACPG – CATM de la Haute Vienne.

Tu deviens le président de la section de Javerdat et tu rentres au comité directeur du département.

En 2002, tu as occupé pendant une année le poste de président départemental.

En 2008, tu as passé la main en restant adhérent à notre section de Javerdat.

Merci Henri pour tous les bons souvenirs que nous gardons de toi, merci également pour ton travail que tu as fait pour les ACPG-CATM.

Le président Alfred MAHE



A l'horizon 2015

ADN poursuit son petit bonhomme de chemin en organisant sur le territoire de la communauté de communes "Vienne et Glane" un nombre conséquent de manifestations tournées aussi bien vers les enfants et la nature que vers les adultes avec des randonnées accompagnées de moments festifs.

2015 arrive à grands pas, mais avant, ADN organisera au bénéfice du Téléthon, le samedi 6 décembre, un rallye dans la ville de Saint-Junien et ses environs ouvert à tous (adhérents et non adhérents) avant de convier les marcheurs à une "balade des illuminations" agrémentée d'animations, le vendredi 19 décembre.

ADN, créée en 2001 comme association de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, a beaucoup évolué et même si ses objectifs de départ sont bien présents dans ses différentes actions, elle a su au fil du temps élargir sa palette d'activités et se diversifier, ce qui lui permet aujourd'hui de compter plus de 150 adhérents.

Outre les habituelles randonnées du jeudi qui nous verront fouler durant le 1^{er} semestre 2015, les sentiers de Chassenon, Vayres, St Martin de Jussac, St Christophe, Montrollet, Pressignac, Videix, Dournazac, Cieux... ADN continuera à initier les enfants au jardinage (9 au 13 mars), à nettoyer la nature (25 Septembre) et à leur faire prendre conscience de la protection de leur environnement en collaboration avec "Limousin Nature Environnement". Elle apportera son soutien à EMUL (Ensemble contre la Mucoviscidose en Limousin) en organisant à Oradour/Glane (dimanche 29 mars) en partenariat avec les Chemins Radounauds, une randonnée au bénéfice de cette association caritative. Elle apportera son aide à l'organisation et à l'encadrement de "*la Haute Vienne à pied*", de "*Randonnez vous en Haute Vienne*" à Saint-Pardoux et à l'organisation du "*Rando challenge*" à Saint-Junien. Deux dates à retenir : dimanche 31 mai "*Rando gourmande*" à Oradour/Glane et samedi 10 octobre, "*Marche des potirons et soirée limousine*".

ADN, fidèle à ses engagements, organisera certainement quelques randonnées à l'occasion de marchés de producteurs sur le territoire de la Communauté de communes.

Pour les plus sportifs, ADN depuis septembre 2013, a mis en place des séances de marche nordique à raison de deux par semaine (dimanche matin et mardi matin). Cette nouvelle activité connaît un grand succès et n'est pas étrangère à la hausse de nos effectifs. Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir essayer sans aucun engagement de votre part, afin de vous tester (les bâtons nécessaires à cette discipline vous seront prêtés en ces occasions). Voici un rapide aperçu de ce que vous propose ADN pour les mois à venir.

Si vous voulez venir nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.



Rando du jeudi



Pouce Travail fait sa rentrée et vous présente sa nouvelle plaquette !

Dans sa démarche permanente d'améliorer la qualité de ses services, Pouce Travail fait évoluer sa communication. L'intérêt est de rappeler les caractéristiques de l'offre de services pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations. En effet, l'association a élaboré une plaquette plus lisible ciblée sur les prestations qu'elle propose : ménage, repassage, jardinage, manutention, manœuvre, entretien de locaux.

Pouce Travail tient également à mettre en valeur les avantages de passer par son intermédiaire :

- l'efficacité, grâce à l'engagement d'une équipe expérimentée apportant une réponse réactive.
- la souplesse, puisqu'elle s'adapte aux besoins de chaque client et assure la fonction d'employeur.
- des avantages économiques, notamment pour les particuliers qui bénéficient d'une déduction d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.

En cette période de rentrée où il y a mille choses à faire, Pouce Travail met à votre disposition, l'ensemble de ses compétences. Chaque demande fait l'objet d'une attention particulière pour apporter la réponse la mieux adaptée à vos attentes et à vos besoins.

Toutes ces activités se développent en plus dans une approche socialement responsable, puisque l'association assure aussi une mission d'accompagnement socio-professionnel auprès de ses salariés.

Toute l'équipe est à votre écoute au **05 55 02 03 16** et vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.poucetravail.com.

PLANNING 2015 des ASSOCIATIONS

Mardi 6 janvier	Galette des rois, belote Jeunes d'Antan
Mercredi 7 janvier	Vœux de la municipalité à 18h30
Samedi 17 janvier	Concours belote ACCA
Dimanche 1^{er} février	Messe et repas St Blaise
Mardi 3 février	Assemblée générale Jeunes d'Antan à 14h
Mardi 3 février	Assemblée générale Saint Blaise à 20h
Vendredi 6 février	Assemblée générale Familles Rurales à 20h
Vendredi 13 février	Assemblée générale Comité Des Fêtes (CDF) à 20h
Samedi 14 février	Assemblée générale et repas L'Arbre et l'Abeille
Dimanche 8 mars	Repas organisé par l'ACCA
Dimanche 14 mars	Concours de belote du Comité des fêtes
Jeudi 2 avril à 20h30	« Une Italie qui chante » salle des associations La Mégisserie
Samedi 18 avril	« Théâtre « Variations énigmatiques » Salle des associations
Mi-mai	Voyage Des Jeunes d'Antan
Sam.20 et Dim. 21 juin	Fête du village, feu d'artifice et vide-grenier du CDF
Mardi 1^{er} juillet	Repas d'été des Jeunes d'Antan -salle polyvalente.
Samedi 11 juillet	Sortie Puy Du Fou rFamilles Rurales
Samedi 18 juillet	Marché de pays
Dimanche 2 Août	Concours de pétanque du Comité des Fêtes
Dimanche 30 août	Assemblée générale des Amis de Javerdat
Mardi 8 septembre 20h	Assemblée générale Javerdat Jeunesse
Vendredi 11 septembre	Assemblée Générale AS Danse
Dimanche 4 octobre	Sortie VTT et Pédestre des Mégalithes
Dimanche 11 octobre	Loto des jeunes d'Antan
Mardi 17 novembre	Repas d'automne des Jeunes d'Antan
Dimanche 22 novembre	Concours de belote du comité des fêtes
Dimanche 6 décembre	Repas des aînés de la municipalité